

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda Item 4

CX/CAC/41 CRD/14
Original language only

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME
CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION
41st Session
FAO Headquarters, Rome, Italy, 2 - 6 July 2018
COMMENTS ON FINAL ADOPTION OF THE CODEX TEXTS

Comments of Morocco

Revision of the *Code of Practice for Fish and Fishery Products* (CXC 52-2003):
Guidance for histamine control (Proposed Draft)

1- **Point 4 de l'ordre du jour** : Avant-projet de révision du Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (CXC 52-2003) : Orientations pour la maîtrise de l'histamine proposé à l'étape 5/8

Le Maroc soutient l'adoption de l'avant-projet de révision du Code d'usage à l'étape 5/8, avec les commentaires suivants :

- L'adoption du même format pour la note de bas de page n°6 de l'avant-projet est nécessaire pour assurer la cohérence des formats des notes de bas comme suit : by "FAO / WHO Expert Meeting on the Public Health Risks of Histamine and Other Biogenic Amines from Fish and Fishery Products, July 2012, Rome (Executive summary) Link: http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/agms/pdf/Histamine/Histamine_AdHocfinal.pdf ".
- La liste des familles de poissons concernées par l'avant-projet doit rester ouverte à d'autres familles de poisson si une analyse de risque démontre qu'ils ont causé des intoxications histaminiques.

2- **Point 4 de l'ordre du jour** : **Projet de normes pour les aubergines :**

Le sous-comité soutient l'adoption de cette norme à l'étape 8.

Le Maroc a cependant une observation **par rapport au taux de dégradation admis pour cette catégorie qui est de 1% au stade exportation.**

Argumentaire : vu le caractère évolutif des légumes et en particulier les aubergines, le Maroc propose d'évaluer cette dégradation **au stade importation.**